



Compte-rendu de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 25 avril 2016.

L'assemblée générale extra-ordinaire a été convoquée conformément au Règlement intérieur par le président, Jean-Noël Le Foll, par courrier en date du 04 avril 2016, suite à la décision de conseil d'administration du 09 mars 2016, avec comme ordre du jour : - Ressources financières de l'association,

- Cotisations,
- Interventions pour des Tiers,
- Investissements.

Présents : 50 ; Mandats : 50 ; Votants : 100 sur 130 adhésions.

Un problème technique a empêché la projection du diaporama qui devait illustrer la présentation faite par le président des raisons de la convocation de cette assemblée extra-ordinaire et des propositions de choix soumises au vote de l'assemblée.

Cotisations 2017 :

- 1° : Maintien du régime actuel, 18€ par foyer :.....03 POUR
- 2° : Cotisation individuelle à 18€ :.....24 POUR
- 3° : Cotisation individuelle à 18€ + cotisation couple à 25€ :.....73 POUR

Activités récréatives :

- 1° : Maintien du régime actuel :.....00 POUR
- 2° : Suppression des activités :.....00 POUR
- 3° : Activités réservées en priorité aux adhérents, s'il reste des places UNANIMITE
les non-adhérents paient le plein tarif du repas ou de la sortie-repas... moins 2 abstentions

Interventions pour Tiers :

- 1° : Suppression de toute intervention :.....00 POUR
- 2° : Gratuité de toute intervention :.....00 POUR
- 3° : Maintien du régime actuel inscrit au règlement intérieur :.....UNANIMITE

Investissements :

Aucune proposition n'a été soumise au vote. Un débat s'est ouvert sur la réalisation de séances d'initiation à l'usage du microscope, sur la possibilité de louer un local pour stocker le matériel, sur la possibilité de subventionner la participation à des formations organisées par la FAMO.

Règlement intérieur :

Il sera modifié pour tenir compte du vote sur les cotisations, à savoir :
le 5ème alinéa dans « 1-Adhésions, cotisations, radiations » du chapitre « Fonctionnement » devient :
« La cotisation est individuelle, avec réduction pour un couple »

Compte-rendu validé par le conseil d'administration du 11 mai 2016.

Le président, Jean-Noël Le Foll :